



FEUILLETON

VIEILLE HAINE

IV

TRAVAUX D'ATTAQUE ET DE
DEFENSE

Pendant quinze jours Roussel supporta courageusement cette contrainte si nouvelle et si pénible. Il se disait : "C'est le premier moment, cela se passera. Un nouveau caprice remplacera cette fantaisie, et il n'en sera plus question. Nous pourrions respirer alors, loin de l'horrible Clémentine, et vivre en paix." Mais ses prévisions optimistes ne se réalisèrent pas. Était-ce que Maurice avait été plus sérieusement touché qu'il n'avait dit ? Était-ce que la violence faite à ses sentiments en avait augmenté la force, au lieu de l'atténuer ? Mais il changeait beaucoup physiquement et moralement. Lui, qui était l'activité même, il passait des journées entières, sur le divan de son atelier, à fumer des cigarettes. Il ne touchait plus un pinceau. L'esquisse de la Vierge à la broderie, le tableau des "Mariés" avaient été retournés du côté de la muraille. Il avait abandonné les études commencées pour la décoration de la salle des mariages de l'hôtel de ville de St. Denis, travail très important, obtenu de haute lutte dans un concours auquel avaient pris part des peintres renommés. Rien ne l'intéressait. Il traversait une crise de découragement et de dégoût.

Pour la première fois Roussel le voyait ainsi, et il s'en inquiétait sérieusement. Pourtant il tenait bon, ne le questionnait pas, dans la crainte d'une réponse qui rouvrirait le débat. Il espérait toujours que ça passerait, mais il voyait bien que ça ne passait pas.

Dans l'après-midi, Maurice sortait souvent seul. Les premières fois, Roussel lui avait dit : Où vas-tu ? Le jeune homme lui avait montré un album et répondu : Je cherche des motifs. Il n'avait point offert à son tuteur de l'accompagner, il avait même paru craindre que celui-ci le lui proposât, et s'était presque sauvé. Roussel n'avait point renou-

velé son interrogation. Mais un jour que l'album aux croquis flânait sur une table en l'absence du peintre, il avait soulevé la couverture, tourné les pages, et acquis la preuve qu'elles étaient toutes immaculées. Alors, à quoi Maurice passait-il ses journées ? Aurait-il manqué à sa promesse, et serait-il retourné chez Mlle Guichard ? Roussel ne l'en soupçonnait même pas. Il le savait incapable de ne pas tenir un engagement pris. Cependant que faisait-il ?

Il résolut de le suivre. Et un après-midi que Maurice était sorti par le chemin de St-Cloud, avec le fameux album aux feuilles blanches, Fortuné se risqua de loin à sa suite. Il put sans difficulté ne point le perdre de vue. Le jeune homme allait tout droit devant lui, sans défiance. Pas une fois il ne se retourna, et, sur cette route poudreuse, il se détachait visible à cinq cents pas de distance. Il tourna sur la droite, prit un sentier de travers se qui conduisait aux bois, et, arrivé sous le couvert des arbres, il s'assit, son album sur les genoux, et resta plus d'une heure sans bouger, comme s'il attendait quelqu'un. Mais personne ne vint. Il sortit de sa rêverie, et à pas lents, poursuivant sa promenade, il se dirigea vers La-Celle-Saint-Cloud.

Fortuné eut un frémissement. Est-ce qu'il s'était trompé ? Est-ce que Maurice était capable de tant de dissimulation ! Quoi ! il irait chez Mlle Guichard ? Non ! impossible. Et pourtant il prenait une direction qui n'était point douteuse. A un carrefour aboutissait la ruelle dans laquelle le jeune homme avait été renversé. Mais Maurice, au lieu de hâter le pas, comme quelqu'un qui se sait attendu, ralentissait sa marche. Il tourna dans la ruelle, au coin de laquelle son tuteur s'arrêta. Il s'avança jusqu'à ce qu'il pût découvrir la petite terrasse de la villa, et là à l'abri derrière une touffe de sureaux qui poussait à travers la clôture d'un jardin, il attendit.

De son poste d'observation, Roussel le voyait regarder avec persistance du côté de la propriété de Mlle Guichard. Il distinguait même assez son visage pour en remarquer la profonde tristesse. C'était donc là le but de ses secrètes promenades ? Il venait regarder la place où il avait vu pour la première fois

Hermine. Il espérait l'apercevoir de loin, si elle venait à passer dans l'allée aux branches pendantes. Peut-être se montrerait-elle aussi triste que lui, alors cette communauté de regrets lui serait un soulagement à sa peine. Et le vieux cœur de Fortuné se serra en recevant cette preuve du chagrin réel et cuisant de l'enfant qu'il aimait tendrement.

Une grande mélancolie s'empara de lui. Il se devina destiné au plus cruel des sacrifices : celui de la tranquillité de ses derniers jours. Entre sa douleur et celle de Maurice, il sentit qu'il n'hésiterait pas. Il estima qu'il ne serait point juste d'accepter la souffrance de cette jeunesse pour prix de la quiétude de sa vieillesse à lui. Il n'y avait point d'égalité entre la vie de l'un, à son aurore, et celle de l'autre, à son déclin. Enfin, il craignit que Maurice ne le jugeât égoïste, et n'eût de Clémentine meilleure opinion que de lui. Il voulait montrer la différence qu'il y avait entre eux, et faire apprécier son abnégation comparée à l'inflexibilité de Mlle Guichard.

Maurice quittait la place, lentement, comme à regret. Hermine ce jour-là n'avait point paru dans le jardin. Il reprit la route des bois, la tête basse, et comme il arrivait au carrefour, il s'arrêta brusquement, poussa un cri étouffé, pâlit : son tuteur était devant lui. Le vieillard était grave, un peu pâle, mais sa physionomie et son attitude ne témoignaient aucun mécontentement. Voyant Maurice interdit, il s'avança sans parler, le prit affectueusement par le bras, et marcha à son côté dans la direction de Montretout.

Au bout de quelques minutes de silence, il leva la tête, regarda son fils adoptif avec douceur, et, d'une voix attendrie :

— Eh bien ! mon pauvre petit, c'est donc plus fort que toi ? Il faut absolument que tu la revoyes ?

A ces paroles si affectueuses, si vraiment paternelles, Maurice bouleversé balbutia d'une voix étranglée :

— Oh ! mon cher parrain, pardonnez-moi, mais j'ai tant de chagrin !

— Allons, mon enfant, tu as fait ce que tu as pu, je le vois bien. A moi de faire le reste.

— Mon parrain...

— Est-ce que tu as pensé que je t'avais élevé, depuis vingt ans

comme je l'ai fait, pour, un beau jour, changer subitement, et te rendre malheureux ? Non ! non ! je t'aime pour toi-même et non pour moi, et je ne puis supporter la pensée que tu endures un chagrin que d'un mot il m'est facile de dissiper.

— Oh ! mais je n'accepterais pas que vous eussiez le moindre ennui à cause de moi, interrompit Maurice avec force. Je suis un lâche de n'avoir pas su mieux supporter cette déception. Mais je mettrai bon ordre à ma faiblesse. Il y a longtemps que je projette un voyage en Espagne. Je partirai... nous partirons ensemble.

— Non ! dit tristement Roussel. Car tu emporterais le souvenir d'Hermine avec toi, et tu serais plus malheureux encore, étant loin d'elle. Et moi j'aurais la double tristesse de te voir souffrir et de penser que c'est parce que je suis un égoïste que tu souffres. Ce qui me retenait, vois-tu, de te laisser libre d'aimer cette petite, qui est sans conteste adorable et qui sans doute est bonne.

— Ah ! mon cher parrain, si vous causiez seulement un quart d'heure avec elle, vous en seriez sûr. La douceur de sa voix, la grâce de son regard, tout atteste un cœur exquis.

— Je pense bien que si tu t'es mis à l'aimer si vite, c'est qu'elle a un charme irrésistible.

— C'est qu'elle est si modeste avec cela, si bien élevée.

— Oh ! je m'en rapporte à Clémentine. Mais je te disais que ce qui m'avait retenu c'était la crainte que tu fasses la victime de Mlle Guichard comme je l'ai été. J'ai pensé beaucoup à toutes ces choses depuis que je suis de retour, et je suis arrivé à la certitude que tu pourrais échapper au danger. En somme, qu'est-ce que tu veux ? Une femme que tu aimes, et non une fortune ? Eh bien ! épouse Hermine, et si Mlle Guichard te tourmente, prends ta femme par le bras, et emmène-la. Tu seras toujours indépendant. Si donc Hermine t'aime...

— Elle m'aimera.

— Elle doit t'aimer déjà ! Mais Mlle Guichard est certainement furieuse de ne pas t'avoir vu depuis deux semaines. Il va donc falloir jouer serré avec cette gailarde-là. Es-tu disposé à suivre le plan que je vais te tracer ?

— Aveuglément.

— Eh bien, écoute. Si tu avais l'imprudence de te présenter demain à la Celle-Saint-Cloud, l'air radieux, en disant à Clémentine : "Me voilà ! Mon tuteur consent à ce que j'épouse votre nièce, voulez-vous m'accorder sa main ? tu pourrais être sûr d'être mis à la porte dans les deux heures qui suivraient, avec tous les honneurs dus à la situation de fils adoptif d'un homme exécré. Il faudra donc que tu te présentes la mine contrite et l'air inquiet, que tu demandes à Mlle Guichard de lui parler en particulier, et que tu lui racontes que je t'ai surpris allant chez elle, et qu'il y a eu entre nous deux une scène violente dont la conclusion a été cet ultimatum formulé par moi : d'avoir à cesser toutes relations avec mon ennemie ou d'avoir à déguerpir de chez moi.

Comment ! il faudra que je vous quitte ?

— Pendant le temps nécessaire aux accordailles et jusqu'au mariage. Si Mlle Guichard te voyait continuer à vivre auprès de moi, elle est fine, elle soupçonnerait quelque ruse, et t'éconduirait. La seule chance que tu aies de réussir auprès d'elle, c'est de paraître brouillé avec moi, et que je sois censé en souffrir. Elle accueillera en toi un allié, car c'est triste à dire, mais ce n'est pas à un gentil garçon capable de faire le bonheur d'Hermine qu'elle donnera sa nièce, c'est à un fils ingrat, risquant de briser ma vie. Ne proteste pas ; je saurai à quoi m'en tenir, et l'apparence de la faute suffira.

Tu continueras à m'aimer d'autant plus que mon sacrifice te paraîtra plus grand. Mais ne laisse pas soupçonner notre accord, ne trahis pas ton affection du jour où Clémentine ne verra plus en toi un instrument de rancune, elle te haïrait, et tout serait rompu.

— Mais après ?

— Oh ! après, c'est là que les véritables difficultés commenceront. Tu aurais beau te montrer plein de déférence pour Mlle Guichard, si tu ne fais pas cause commune avec elle contre moi, si tu avoues une réconciliation avec ton tuteur, la diablesse se déchainera, et tu sauras alors ce qu'elle est réellement. Car, mon ami, tu ne peux la juger, tu ne la connais pas.

— Vous êtes d'une bonté si parfaite, dit Maurice en s'arrêtant, que je vais me hasarder à

vous demander quelque chose de vraiment hardi. Le cas échéant, consentiriez-vous à vous accommoder avec Mlle Guichard ?

—Je consentirai à tout pour que tu sois heureux ! Mais, ne t'y trompe pas, c'est Clémentine qu'il faudra décider. Moi je ne lui ai jamais rien fait excepté de ne pas vouloir m'appeler le baron de Pontournant et de la laisser coiffer sainte Catherine. Je ne puis m'engager qu'à lui tendre la main. Et je te donne ma parole que j'aurai cet héroïsme.

—Alors tout ira bien. Vous vous exagerez sa rancune. L'âge a amorti les feux de sa colère. Elle s'est beaucoup calmée. Tu m'étonnes. Le vin gagne du volenté en vieillissant, mais le vinaigre au contraire prend de l'acidité. Et l'acidité de Clémentine. Quand tu la connaîtras, tu m'en diras des nouvelles !

—Mon parrain !
—Oh ! ce n'est pas pour retirer ma parole. Je suis décidé. Mais je sais à quoi je m'engage. J'ai déjà, il y a vingt ans, reculé devant le gouffre ; cette fois je m'y jetterai ! Est-ce qu'il n'y a pas eu à Rome un être sublime nommé Cartius qui a sauté tout armé dans un abîme pour apaiser les dieux ?

—Oui, mon parrain : c'est le sujet de mon premier concours pour le prix de Rome.

—Eh bien ! j'imiterai ce martyr ! Mais quand je serai au fond tu ne me laisseras pas tout seul ?

—Nous serons deux à vous tenir compagnie, à vous remercier, à vous aimer.

Allons, c'est bien ! Donne-moi double ration de tendresse aujourd'hui, car à partir de demain nous vivrons séparés. Ainsi le veut la politique !

Ils étaient arrivés à la grille de la villa de Montretout ; ils rentrèrent et passèrent la soirée à faire des projets d'avenir.

Le lendemain, ainsi qu'il avait été décidé par Roussel, Maurice se présenta dans la journée à La Celle Saint Cloud, et fut reçu sans difficultés. Introduit au salon, il attendit quelques instants. Sans doute Mlle Guichard voulait se donner le loisir de penser à ce qu'elle allait dire, peut-être aussi ne montrer Hermine que parée d'une élégante simplicité. Cependant la maîtresse de la maison parut seule, et s'avança le front obscurci par un nuage.

—Je suis heureuse de vous voir monsieur Aubry, dit-elle d'une voix assez ferme. Sans doute vous avez été souffrant, car il y a quinze jours que nous n'avons entendu parler de vous.

—Excusez-moi, mademoiselle, je n'ai point été souffrant.

—Ah ! fit Clémentine avec une sévérité menaçante. Alors vous vous êtes absenté ?

—Non, mademoiselle, je suis resté à Montretout.

—Si près ? vraiment ! dit-elle pleine d'une âpre ironie. Alors quelle raison vous a donc empêché de venir ?

—J'ai eu de vifs chagrins... des chagrins de famille... Mon tuteur est revenu et...

—Et ? interrogea Clémentine, dévorée par une curiosité ardente.

—Et il s'est élevé entre nous quelques difficultés.

Les paroles avaient de la pei-

ne à sortir de la bouche de Maurice. Il fallait qu'il aimât Hermine et que son parrain, au moment du départ, lui eût encore recommandé la dissimulation pour qu'il se décidât ainsi à tromper. Mais il n'eut pas besoin de beaucoup d'adresse. En un instant l'attitude de Mlle Guichard avait changé. Sa raideur avait disparu, les nuages de son front s'étaient dissipés et, le visage rayonnant, elle souriait à Maurice comme un ami. Elle lui prit la main, l'attira près d'elle, sur un canapé et les yeux brillants de joie :

—Pauvre enfant, racontez-moi donc ça !

Il raconta ce qui avait été convenu avec Roussel, et il put comprendre à la triomphante exaltation de Clémentine combien son parrain avait dit vrai. Oui, le mobile unique de Mlle Guichard était son implacable rancune.

Tout était subordonné dans son existence au besoin de faire du mal à Fortuné. Ce fut tellement évident, tellement clair, que Maurice eut envie de se lever et de crier : " Mais ce que je vous débite là est faux et inventé de toutes pièces. Mon tuteur est le meilleur des hommes, et, plutôt que de me causer la moindre peine, il est disposé à oublier ce que vous lui avez fait et à ce accommoder avec vous."

Il n'en eut pas le temps, Mlle Guichard s'était levée, avait sonné et au domestique avait dit : " Priez Mlle Hermine de venir." Cette simple phrase emporta les scrupules de Maurice.

Il pensa qu'il allait voir la Vierge à la broderie, et qu'il pourrait finir son étude d'après nature. L'amour de son art, sa tendresse pour Hermine, tout allait être satisfait à la fois. Il bénit mentalement le brave homme qui lui procurait toutes ses satisfactions, et se jura de le dédommager de l'effort qu'il avait dû faire pour se montrer si résigné. Justement Mlle Guichard tournée vers lui, dit avec emphase :

—Oubliez les mauvais procédés d'un homme égoïste. Je vous rendrai l'affection qu'il vous retire. Vous trouverez chez moi, auprès de moi, la compensation à vos soucis.

Une dernière convulsion de son honnêteté indignée taillit entraîner Maurice. Il ouvrit la bouche pour répondre : " Je n'ai pas besoin de compensation. Et vous seriez bien incapable d'aimer qui que ce soit, même votre nièce, comme j'ai été aimé par mon parrain."

Mais Hermine entra, blonde, rose, fraîche, souriante, et tout fut oublié.

Le plan tracé par Roussel réussissait d'ailleurs de point en point, et Maurice, avec l'égoïsme naturel à l'homme, jouissait si pleinement de son bonheur que son parrain en avait le cœur à la fois épanoui et déchiré. Cependant le jeune homme n'oubliait pas celui qui s'était si complètement sacrifié. Il lui écrivait longuement tous les soirs en rentrant à Paris, après avoir dîné. La Celle-Saint-Cloud, car il dînait tous les soirs avec sa future, tant Clémentine craignait de laisser échapper son prisonnier.

Ses lettres étaient pleines de renseignements sur l'attitude de Clémentine, sur ses discours, sur la grâce d'Hermine et sa bouté. Roussel répondait en donnant des instructions à son fils, en lui recommandant la prudence et surtout la discrétion.

Jamais il ne se permit un mot méchant à l'adresse de son ennemie, jamais une critique amère. A partir du jour où Maurice avait été admis dans la maison de Mlle Guichard, avec beaucoup de délicatesse, Fortuné avait pensé qu'il convenait de ménager devant son pupille une femme à laquelle il allait être attaché par des liens étroits.

(A continuer.)

La Loterie du Mariage

On dit souvent que le mariage est une loterie. Ce n'est pas seulement vrai au figuré, car il existe, nous apprend-on, une province de Russie où les mariages se font par voie de tirage au sort.

A Smolensk et dans toute la province, ces singulières loteries ont lieu quatre fois par an, à dates fixes. L'enjeu est une jeune fille du pays.

Le prix du billet est d'un rouble, valant environ 4 francs de notre monnaie. Il y a cinq mille billets et un seul gagnant.

Celui-ci a le choix entre deux hypothèses ; ou épouser la jeune fille, si elle lui plaît, avec ses 5,000 roubles (soit 20,000 francs) de dot, ou bien, si la personne en question ne lui agréé pas, repasser son billet à un ami. Mais dans ce dernier cas, le gagnant perd ses droits à la dot qui, en principe, appartient à la jeune fille.

Il peut, par exemple, se produire une troisième hypothèse : la promesse, en effet, refuse quelquefois d'épouser le gagnant. Alors, c'est bien simple, on partage les 5,000 roubles entre les deux intéressés qui sont renvoyés dos à dos,—jusqu'à la prochaine loterie.

Leçon aux maris

En cherchant à résoudre la question des servantes, qui devient chaque jour plus difficile, un écrivain d'outremer se lance dans une théorie qui a tout le mérite de l'originalité en même temps qu'elle attaque la question à sa racine.

" Quelqu'un, se demande-t-il, peut-il me dire pourquoi, quand le Créateur forma Eve d'une des côtes d'Adam, il ne lui fit pas en même temps une servante ?

" Parce que Adam était attentif à son épouse ; s'il avait un bas à faire repriser, un collet à faire coudre ou un gant à raccommoder, il n'arrivait pas en se lamentant et demandant cela de suite, sans délai.

" Il ne passait pas tout le jour à lire les journaux, pour alors demander paresseusement en bâillant : Est-ce que le souper n'est pas encore prêt, ma chère ? Non, tel n'était pas Adam.

" Mais il faisait le feu, mettant lui-même la théière dans le fourneau, et, nous présumons, il arachait les raves, pelait les bananes et rendait tous les services possibles. Il ne dédaignait pas de traire les vaches, de jeter la

nourriture aux volailles et de prendre soin de la porcherie.

" Il ne restait pas jusqu'à onze heures du soir dans les assemblées de quartiers ou de faubourgs pour acclamer un candidat houni, et n'arrivait pas en grondant sa pauvre Eve, qu'il aurait trouvée en larmes.

" Il ne cherchait pas ses amusements à jouer le billard, à conduire de fins coursiers, n'étouffait point Eve de la fumée de son cigare. On ne le voyait point flâner au coin des rues ou à la porte des épiceries, pendant que Eve, triste et seule au foyer, balançait le berceau du petit Caïn. En un mot, Adam ne se considérait point comme créé uniquement pour s'occuper de lui-même, et ne s'imaginait point qu'il fût indigne d'un homme d'aider son épouse dans les soins domestiques.

" Telle est la raison pour laquelle Eve n'avait pas besoin d'une servante, et nous souhaitons que telle puisse être aussi la raison pour laquelle ses aimables descendantes pourront s'en passer."

Le divorce

Une revue américaine s'occupe du divorce aux Etats-Unis, et constate qu'un des faits les plus frappants dans la condition des Américains, c'est la fragilité des liens du mariage, la fréquence du divorce.

On trouve, par exemple, 1 divorce sur 10 mariages dans l'Etat du Connecticut, 1 sur 14 dans le Vermont, 1 sur 21 dans le Massachusetts, 1 sur 18 dans le Rhode-Island. En 1891, on a compté, à Chicago, 1 divorce sur 8 mariages.

On se met peu en peine, dans la grande république, d'obéir aux lois de l'Evangile. Jésus-Christ a dit lui-même : " Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni." Mais il paraît qu'au pays de la liberté les juges sont plus forts que les commandements évangéliques.

Par suite de l'autonomie législative des divers Etats de l'Union, la loi du divorce varie d'une région à l'autre.

Dans la plupart des Etats, on a pris soin de définir les motifs de divorce. Mais il en est où cette pensée n'est pas venue au législateur. Dans le Maine, par exemple, la loi autorise les juges à prononcer le divorce " pour les motifs qui peuvent, à leur avis, le justifier."

Et, dans l'Orégon, une loi récente proclame que " la séparation volontaire de deux époux aura, en droit, les effets d'un divorce. Dans de semblables conditions, le lien conjugal perd toute espèce de valeur, et les juges mêmes considèrent ce genre d'affaires comme totalement dénué d'intérêt et le traitent en conséquence.

Il y a quelque temps, une dame introduit une demande de divorce devant les tribunaux de Brooklyn. Le juge renvoie immédiatement la demande devant un avocat faisant fonction d'arbitre, qui instruit la cause dans l'après-midi, et dépose son rapport le lendemain matin.

Séance tenante, le juge approuve et rend son arrêt. Tout avait été terminé en un peu

moins de vingt-quatre heures. L'an dernier, à l'ouverture de la cour de Boston, le prétoire fut encombré pendant trois jours de la foule des gens, hommes et femmes, qui dimandaient le divorce.

Dans la première semaine, 75 couples furent ainsi désunis. Aussi les agences de divorces prospèrent-elles sur tout le territoire américain de la façon la plus scandaleuse. Les journaux sont pleins d'annonces d'agences de divorce.

Vive la France

A propos de plusieurs condamnations récentes infligées en Alsace-Lorraine à des personnes qui ont poussé le cri *séditieux* de *Vive la France* ! le *Journal de Colmar* rappelle une plaisante histoire qui s'est passée, il y a quelque temps à Mulhouse :

Une brave femme du peuple paria un jour qu'elle crierait dix fois de suite *Vive la France* ! à la barbe d'un gendarme, sans qu'il lui en advint aucun mal. Le pari fut tenu par les assistants, et la femme s'approchant d'un sévère gardien de la loi lui tint à peu près le discours suivant :

On vient de condamner, monsieur le gendarme, un pochard qui avait crié : *Vive la France* ! Pourquoi cet animal criait-il : *Vive la France* ! Il devait savoir que quand on crie : *Vive la France* on est fourré au bloc. La loi est formelle. Pas de cris de : *Vive la France* ! Car pour crier : *Vive la France* ! nos tribunaux donnent toujours trois mois de prison pour le moins. Voilà pourquoi un homme raisonnable ne crierait jamais *Vive la France* ! Les *Vive la France* ! sont le fait des pochards et des paresseux qui, par leur *Vive la France* ! veulent se faire héberger pour rien en hiver. A la place des juges j'acquitterais ceux qui crient : *Vive la France* ! pour ce dernier motif ; les coupables seraient punis plus sévèrement pour leur *Vive la France* ! par un acquittement que par.....

—Halte-là, bonne femme, s'écria tout à coup le gendarme. Voilà bien assez de *Vive la France* ! poussés à pleins poumons sur la voie publique. Si vous continuez, je vous mettrai la main au collet.

La femme s'éloigna, empochant les cinq marcs quelle venait de gagner, elle rit de bon cœur avec les perdants amusés.

Les tomates.—M. Massey, de " l'Experiment Station " agricole de la Caroline du Nord, recommande particulièrement la méthode suivante qui a pour elle, en tout cas, une extrême simplicité. Cette méthode consiste, quand les gelées d'automne paraissent imminentes, à cueillir tous les fruits encore verts, à envelopper chacun d'eux dans un morceau de papier—du papier de journal suffit amplement—et à emballer le tout dans des caisses qui sont conservées au frais, à température basse, mais dans un endroit où la congélation ne peut se produire. On en sort un certain nombre, au fur et à mesure des besoins en hiver, et on les place dans un endroit chauffé et éclairé : elles mûrissent en quelques jours et sont excellentes à consommer.

Médaille Militaire

Il est question depuis quel- que temps de donner une mé- daille militaire aux volontaires qui ont pris part au mouvement suscit  par l'incursion f nienne en 1866 et en 1870 et   l'exp dition de la rivi re Rouge en 1870.

Un bon nombre de volontaires qui alors faisaient partie de la compagnie de St Hyacinthe et qui furent appel s au service actif   cette  poque, nous ont demand  des informations que nous sommes heureux de leur transmettre aujourd'hui par la voix de LA TRIBUNE.

Bien plus, M. Denis, lieutenant-colonel du 84e bataillon a fait venir les formes d'application n cessaires, et tous ceux qui ont  t  appel s en service durant ces  poques, et qui r sident dans notre district militaire pourront s'en procurer en s'adressant   St Hyacinthe aux bureaux de LA TRIBUNE.

Nous publions tout l'ordre g n ral de milice qui a  t  adopt    Ottawa le 7 juin courant, et qui paraissait   l'officiel la semaine derni re. Nous esp rons qu'il recevra toute la publicit  d sirable, afin que tous les v t rans d'un autre  ge puissent recevoir la m daille due   leur bravoure.

Sur 40 volontaires qui sont partis de St Hyacinthe et qui sont all s   St Jean pendant tout une semaine, il devra s'en trouver 20 ou 25 en cette ville.

Quartier G n ral,
Ottawa, 7 juin 1898.

Sa Majest , ayant gracieusement approuv  l' tablissement d'une m daille de service g n ral pour le Canada, et ayant approuv  le don, par le gouvernement du Canada, de m dailles pour service dans l'incursion f nienne, 1866, l'incursion f nienne, 1870, et l'exp dition de la Rivi re Rouge, 1870, un conseil d sign  "Medals Claim Board" a  t  form  au quartier g n ral pour v rifier les demandes de m dailles pour ces campagnes.

Ont droit aux m dailles: Tous les officiers, sous-officiers et soldats, qui, durant les op rations en question, (1) ont servi sous les drapeaux, ou (2) ont servi sous les ordres d'une autorit  comp tente en qualit  de gardes,   un point quelconque   une attaque de l'ennemi  tait   craindre, ou (3) ont  t  choisis par quelque autorit  comp tente pour quelque service ou devoir sp cifique ou sp cial.

Tous les r clamants de m dailles seront tenus de soumettre leurs demandes s par ment, et ceux qui ont fait plus qu'une campagne doivent soumettre une demande pour chacune.

Une formule (formule A. 17)   cet effet, qui renferme une d claration des d tails du service, que le r clamant doit faire devant un juge de paix, et aussi une d claration d'un camarade qui a une connaissance personnelle du service du r clamant, seront transmises   tous les r clamants dont les demandes sont produites au quartier g n ral. Tous les r clamants dont les demandes n'ont pas encore  t  pr sent es peuvent obtenir des copies de cette formule en s'adressant au quartier g n ral du

district. Cette formule de demandes, apr s avoir  t  remplie convenablement, doit  tre exp di e au plus ancien officier survivant du corps auquel le r clamant appartenait; ou, dans le cas o  il n'y aurait pas d'officier survivant, directement   l'officier de district commandant actuellement le district dans lequel le service est cens  avoir  t  fait.

Le plus ancien officier survivant, s'il y en a, transmettra, et s'il a quelque preuve documentaire ou une connaissance personnelle du service all gu , il recommandera, la demande   l'officier de district commandant actuellement le district dans lequel le service est cens  avoir  t  fait.

Il ne sera d livr  qu'une m daille   une m me personne.

Avec chaque m daille il sera accord  une agrafe indiquant l'occasion o  ont  t  rendus les services pour lesquels la m daille est demand e, et   ceux qui ont fait des campagnes subs quentes   celle pour laquelle la m daille est demand e, il sera d livr , en outre, une agrafe pour chaque telle campagne. Les agrafes porteront l'inscription "Fenian Raid, 1866," "Fenian Raid, 1870," et Red River, 1870"

Les m dailles pour les personnes r sidant au quartier g n ral d'un corps de la Milice Active, ou d'une unit  de ce corps, seront transmises   l'officier commandant du district, ou   l'officier commandant ce corps ou unit , pour  tre distribu es.

L  o  existent des associations de v t rans, et qu'il est d sirable de pr senter publiquement des m dailles   ces associations, ces m dailles seront, sur la recommandation de l'officier commandant du district, exp di es aux pr sidents de ces associations. Les m dailles pour des personnes autres que celles sp cifi es plus haut, seront, avec la permission de l'Honorable Maitre G n ral des Postes, envoy es au maitre de poste de la cit  o  ville o  r sident le propri taire de la m daille.

Un reçu sera sign  pour chaque m daille lorsqu'elle sera d livr e.

Par ordre,
M. AYLMER,
Col., A. G.

Montr al, 24 jan. 1898.

Mad. Dr M. E. Guertin,

Il me fait plaisir de constater que votre Elixir m'a procur  un grand soulagement, j'avais de fr quents maux de t te, j' prouvais des sensations de vertige et je perdais la m moire, ne pouvant me rappeler de rien. Tous ces troubles provenaient de menstrues tr s irr guli res. L'emploi de vos rem des m'a d barrass  de tout cela et je vous en remercie.

DELLE EMMA CARON,
103 Rue Craig, Montr al.

Roxton Falls.—Une de ces derni res nuits le sifflet de la tannerie Shaw se faisait entendre d'une fa on qui attira aussit t l'attention de ceux qui veillaient encore et r veillaient ceux qui  taient endormis. C' tait la tannerie qui  tait en feu. En quelques minutes toute la population  tait sur pied et rendue sur le th tre du d sastre. Malgr  les efforts de toutes les bonnes volont s la b tisse a  t  enti rement consum e, et les d g ts sont  valu s   au del  d'un millier de dollars.

La premi re r gle de la charit  chr tienne est qu'on ne peut croire le mal si l'on n'a rien vu, et qu'on doit se taire si on l'a vu.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS



DE LONDON, ONT.
Le breuvage le plus salubre pour l'usage g n ral et sans sup rieur comme tonique nutritif.
Recommand  par les connaisseurs et les m decins dans toutes les parties du Canada. Voyez les t moignages  crits de chimistes  minents.
NEUF M DAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des  tats Unis, du Canada, de la Jamaique, Indes Occidentales.
Savoir originale et fine, puret  garantie, ces breuvages sont faits sp cialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpass s.
PRIX SPECIAUX AU GROS
ON PORTE   DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE
J. B. St. PIERRE,
 PICIER,
PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS.
256 RUE CASCADES . . . ST-HYACINTHE
T l phonez au No. 36.



PROVINCE DE QU BEC.
D PARTEMENT DES TERRES, FOR TS ET P CHERIES.
SECTION DES BOIS ET FOR TS.
Qu bec, 7 mai 1898.

Avis est par le pr sent donn  que, conform ment aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts r fendus de la province de Qu bec, les limites   bois ci-apr s d sign es, suivant l' tendue donn e, plus ou moins, et dans l' tat o  elles sont actuellement, seront offertes en vente   Fen ch re, au bureau du Commissaire des Terres, For ts et P cheries, en cette ville, le MARDI, 16 AOUT prochain,   ONZE heures de l'avant-midi.

Ottawa Sup rieur.—Block A, rang 6; N. No 1, 25 m.; S. No 1, 25 m.; N. No 2, 25 m.; S. No 2, 25 m.; N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.

Block A, rang 5; N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.

Block A, rang 4; N. No 1, 25 m.; S. No 1, 25 m.; N. No 2, 25 m.; S. No 2, 25 m.; N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.; N. No 7, 25 m.; S. No 7, 25 m.; N. No 8, 25 m.; S. No 8, 25 m.

Block A, rang 3; S. No 12, 25 m.; N. No 12, 25 m.

Block A, rang 2; N. No 12, 25 m. Rivi re Ottawa: No 98, 50 m.; No 99, 50 m.; No 100, 50 m.; No 101, 50 m.; No 583, 15 m.; No 584, 32 1/2 m. No 595, 32 m.; No 596, 19 m.; No 607, 22 m.; No 608, 26 m.; No 609, 11 m.

Rivi re La P che: No 524, 11 1/2 m.; No 525, 16 1/2 m.
Ottawa Inf rieur.—Rivi re Rouge Sud L., 43 m.; rivi re du Li vre, Branche N.E., No 7, 31 1/2 m.; rivi re du Li vre, Branche N.N., No 8, 27 1/2 m.; Lac N miskachingue, 25 m.; rivi re rouge, sud M., 42 m.; Rivi re du Li vre, Branche N.E., No 3, 50 m.; No 4, 50 m.; No 5, 50 m.; No 6, 46 m.; canton Wentworth, No 3, 5 m.

Saint-Maurice.—Rivi re Saint-Maurice No 10, E. 47 m.; rivi re Trench , No 1, O. 24 m.; rivi re Trench  No 2, E. 40 m.; rivi re Mattawin, No 10, 48 m.; Arri re rivi re du Milieu, 29 m.

Manouan A. S., 50 m.; Arri re Manouan A. S., 40 m.; Arri re Vermillion 7 N., 40 m.; Arri re Vermillion B. N., 45 m.; Arri re Saint-Maurice 13 Ouest, 40 m.; Arri re Saint-Maurice 14 Ouest, 40 m.; Arri re Saint-Maurice C. 25 m.; Arri re Saint-Maurice D. 42 m.; Arri re Saint-Maurice E., 50 m.; Arri re Flamand 1 Nord, 26 m.; Arri re Flamand 2 nord, 50 m.; Arri re Manouan 2 Sud, 44 m.; Saint-Maurice 15 Ouest, 50 m.; Manouan 3 Nord, 35 m.; Arri re Manouan 3 Nord, 30 m.; Arri re Manouan 4 Nord, 30 m.; Manouan 4 Nord, 50 m.; Manouan 8 Sud, 50 m.; Manouan 9 Sud, 35 m.; Arri re Manouan C. Nord, 50 m.; Arri re Manouan D Nord, 50 m.; Saint-Maurice 13 Ouest, 50 m.; Saint-Maurice, 14 Ouest, 50 m.; Pi rri che 1 Est, 35 m.; Ile Bostonnais, 10 m.; Bostonnais, 4 Nord, 25 m.; Bostonnais 4 Sud, 25 m.; Bostonnais 2 Sud, 50 m.; Bostonnais 3 Sud, 50 m.; Bostonnais moiti  2 Nord, 25 m.; Bostonnais 3 Nord, 50 m.; Croche 4 Ouest, 50 m.; Arri re Croche 4 Est, 50 m.; Arri re Croche A, 40 m.; Arri re Croche B, 50 m.

Montmagny.—Cantons Rolette et Roux, Rivi re aux Originaux, 37 m.; canton Lafontaine, 17 1/2 m.; canton Roux, 7 1/2 m.; canton Mailloux, 13 m.; canton Ashburton, 3 1/2 m.; canton Talon, 3 1/2 m.

Grandville.—Rivi re Noire, No 47, 33 1/2 m.; canton Armand: No 2, 11 1/2 m.

No 3, 13 1/2 m.; No 4, 18 m.; canton Escourt, No 3, 8 4/5 m.; canton Parke, No 2, 9 m.; canton Parke, No 3, 20 m.

Matapedia.—Canton Awantjish, No 2, 18 1/2 m.; arri re Rivi re M tis, Est, 18 1/2 m. **Rimouski Est.**—Canton Saint-Denis, 14 m.; canton McNider, No 2, 7 1/2 m.; canton McNider, No 4, 7 1/2 m.; canton Matane, No 3, 8 m.

Rimouski Ouest.—Canton Duquesne, No 3, 8 m.; canton Duquesne, No 3, 13 m.; Rivi re Rimouski, centre Est, 10 m.; Rivi re Rimouski, centre ouest, 32 m.; Lac T miscouta, 3e rang, Bloc 1, 26 m.; Bloc 2, 26 m.; Bloc 3, 33 m.; Arri re Rivi re Rimouski, No 2 Ouest, 18 m.; canton Macp s, 7 m.

Gasp  Ouest.—Canton Duchesnay, 70 m.; canton Christie, 52 1/2 m.; canton Tourelle, 84 m.

Gasp  Est.—Canton Rameau, No 2, 21 m. **Bonaventure Ouest.**—Petite Rivi re, Branche Nord No 1, 8 m.; Rivi re Nouvelle, No 2, 50 m.; Meadow Brook (Rivi re Patapatia), 30 m.; Rivi re Patapatia No 1 est, 28 m.; Ruissseau Tom Ferguson, 33 m.; Indian Brook, 56 m.; Red Pine and Chamberlain Brooks, 38 m.

Bonaventure Est.—Rivi re Bonaventure No 3, 50 m.

St Charles.—144 sud, 20 m.; 141 ouest, 20 m.; 143, 18 m.

Lac St-Jean Ouest.—Rivi re Peribonca, No 124, 40 m.; Rivi re Peribonca, No 127, 50 m.

LIMITES AU NORD DU LAC SAINT-JEAN:—1er rang: No 1, 41 m.; No 4, 26 1/2 m.; No 5, 26 1/2 m.; No 6, 38 1/2 m.; 2e rang: No 1, 18 m.; No 2, 61 m.; No 5, 32 1/2 m.; No 6, 34 m.; No 7, 27 m.; No 8, 18 m.; 3e rang: No 1, 17 m.; No 2, 18 1/2 m.; No 5, 35 m.; No 6, 30 m.; No 7, 25 m.; No 8, 18 1/2 m.; No 9, 26 1/2 m.

Saguenay.—Canton Arnault, 30 m.; Rivi re Malbaie, No 1, 27 m.; Rivi re Am d , 40 m.; Rivi re   la Classe et aux Anglais, 34 m.; St-Laurent Ouest, 30 m.; Rivi res Mistassini et Sheldrake, No 1, 32 1/2 m.; Rivi re St-Nicolas, 30 m.; Rivi re au Bouleau: No 1, 32 m.; No 2, 20 m.; No 3, 21 m.; No 4, 28 m.; No 5, 30 m.; No 6, 29 m.; Rivi re Tortue: No 1, 26 m.; No 2, 18 m.; No 3, 28 m.; No 4, 30 m.; No 5, 34 m.; No 6, 29 m.; Rivi re St-Jean: No 1, 24 m.; No 2, 24 m.; No 3, 23 m.; No 4, 18 m.; No 5, 20 m.; No 6, 20 m.; No 7, 12 m.; No 8, 12 m.; Rivi re St-Jean, Branche Est, No 1, 22 m.; Rivi re St-Jean, Branche Est No 2, 18 m.; Rivi re St-Jean, Branche Est No 3, 20 m.; Rivi re au Saumon, No 1, 34 m.; Rivi re Chambers No 1, 44 m.; Rivi re Portneuf: No 1 est, 50 m.; No 2 Est, 50 m.; No 3 Est, 50 m.; No 4 est, 50 m.; No 1 ouest, 50 m.; No 2 ouest, 50 m.; No 3 ouest, 50 m.; No 4 ouest, 50 m.; canton Laval, No 4, 1 m.

Conditions de la vente
Aucune limite ne sera adjug e   un prix moindre que le minimum fix  par le d partement.

Les limites seront adjug es au plus haut ench risseur, sur le paiement du prix d'achat, en esp ces ou par ch que accept  par une banque incorpor e.   d faut de paiement, elles seront imm diatement remises   Fen ch re.

La rente fonci re annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable imm diatement.

Les limites une fois adjug es, seront sujettes aux dispositions des r glementations concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans, indiquant les limites ci-dessus d sign es, sont d pos s au d partement des Terres, For ts et P cheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences o  sont situ es ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas  t  express ment autoris e par le d partement.

S. N. PARENT,
Commissaire des Terres,
For ts et P cheries.

Cartes d'Affaires.

BLANCHETTE & BEAUREGARD,
AVOCATS,
RUE GIROUARD, --- ST-HYACINTHE.

Blanchard, Boisseau & Bazinet, Notaires
18, RUE ST-DENIS,
ST-HYACINTHE.

FONTAINE & FONTAINE
AVOCATS,
RUE GIROUARD, porte voisine de la
Banque Eastern-Townships,
ST-HYACINTHE.

JACQUES FOURNIER
HUISSIER C. S.

pour les districts de St-Hyacinthe et
Bedford.
Bureaux   Magenta et Farnham.

JOSEPH LEDUC,
Entrepreneur
Forblantier, Plombier et Couvreur

138, - Rue Cascade,
St Hyacinthe.

Edmond Fournier

Relieur,
RUE CASCADES,
No 199,

ST-HYACINTHE.

O. JACQUES

Peintre-Entrepreneur
DECORATEUR, LETTREUR
TAPISSIER, ETC.

SPECIALIT S:
D corations d' glises, Th atres, mais
sons peintur es, enseignes l tr es,
Etc., Etc.

Atelier, 186 Rue Cascades.
R sidence, 153 Rue Concorde,
ST-HYACINTHE.

Paquette & Godbout

MENUISIERS.....
ENTREPRENEURS,
Coin des rues—

William et St-Casimir,
St-Hyacinthe.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Ja-
lousies et moulures de toutes sortes.

DECOUPAGE ET TOURNAGE, ex cu-
t  promptement,
Sp cialit :

Int rieurs d' glises et de Coll ges.

AFFICHES

A VENDRE
A CE BUREAU,
Prix - \$5cts.

Maison   Louer,
Maison   Vendre,
Magasin   Louer,
Bureau   Louer.

Chambre   Louer,
Boutique   Louer,
Terrain   Vendre.

Terrain   Louer,
Maison de Pension,
Pas de Cr dit,
Un Seul Prix.

Miel pur, qualit  sup rieure,  
vendre au monast re du Pr cieux-
Sang, St Hyacinthe.

Paccage
Sur la terre de M. Jos. Leduc, voi-
sin de la M tairie, on prendra des
vaches en paccage.
S'adresser  
JOSEPH LEDUC,
138 rue Cascades.
St Hyacinthe, 1er Mai 1898.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, Que
PARAIT LE VENDREDI,
Abonnement: (payable d'avance)

Un an.....\$1.00
6 mots..... 50

ANNONCES

1re Insertion.....la ligne 15c
Insertion subs..... " 7c

Annances à long terme à prix modérés

A. DENIS;

Directeur-Propriétaire

ST-HYACINTHE, 1 Juillet 1898

Rumeurs

Depuis quelques jours, il circule dans le Public des rumeurs de changements dans le ministère fédéral, et de l'élevation de notre représentant, M. E. Bernier, à une place dans l'administration. On parle de nominations de juges, etc.

Nous ignorons ce qu'il peut y avoir de fondé dans toutes ces rumeurs qui n'ont pas encore été confirmées officiellement.

Nous avons toutefois raison de croire que notre député recevra la juste récompense due à son mérite et à son travail. Peu de députés ont travaillé avec plus de désintéressement dans les luttes électorales. Connaissant sa force, on le lançait de préférence dans les endroits les plus exposés.

Ses états de service et ses talents sont de ceux qui finissent par être reconnus.

St-Hyacinthe se réjouit d'avance de cette nomination.

Nouveau Sénateur.— M. Arthur Paquet, négociant du faubourg Saint-Roch, de Québec, vient d'être nommé sénateur, pour la division LaSalle, en remplacement de feu l'Hon. M. DeBlois.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de révoquer la commission pour la décision sommaire des petites causes en date du 11 avril 1892, pour la paroisse de St-Césaire, dans le comté de Rouville, et de nommer par commission, en date du 15 juin 1898, MM. Pierre Massé, Pierre Denis, Charles Meunier, Pierre Pigeon, Antoine Bachand, commissaires de la dite cour.

L'électorat du Dominion passera bientôt par la cérémonie d'un scrutin général. Tous ceux qui sont inscrits sur les listes provinciales seront bientôt appelés à apposer leur croix vis-à-vis un oui ou un non.

Voulez-vous la prohibition complète de la fabrication de l'importation ou distribution même des liqueurs alcooliques ou n'en voulez vous pas ?

Nous ne connaissons pas beaucoup le sentiment des autres provinces à ce sujet.

Nous est avis cependant que la province de Québec va donner une formidable majorité contre cette tentative de restriction à sa liberté.

C'est le sentiment général, même parmi les plus ardents partisans de la tempérance que l'on ne devrait pas intervenir avec la liberté individuelle et faire un crime à un homme de prendre un verre de vin si ça lui est agréable et nullement nuisible.—Le Soleil.

Conseil de Ville

24 juin 1898.

Présents: Son Honneur le Maire, MM. les échevins S. T. Duclos, L. P. Morin, Jos. Morin, O. Brodeur, J. A. Côté, Joseph Chenette, D. Dumaine, J. N. Lemieux et J. Leduc.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

L'ordre du jour était peu chargé. Quatre items de procédure ordinaire et un mémoire pour une question nouvelle: "Aqueduc de la Providence." Mais plusieurs documents furent déposés sur la table du Greffier à l'ouverture même de la séance et en firent une séance de durée ordinaire mais très intéressante.

M. le Greffier donne lecture d'une requête des résidents et occupants des propriétés situées dans le voisinage des Usines à Gaz sur les rues St Michel et St Pascal, se plaignant des dangers auxquels leurs vies et leurs propriétés sont exposés, par les explosions ou incendies qui peuvent résulter des défauts de construction et d'isolement des bâtisses, et attirent l'attention du Conseil sur l'incendie de ces jours derniers, qui, par un miracle, n'a pas causé de trop grands dommages à la vie et à la propriété. La requête conclut en demandant au Conseil de voir à ce que toutes les précautions soient prises pour que les constructions, etc., de ces usines soient conformes aux exigences requises pour la protection publique.

Cette requête est référée au comité du Conseil.

A la demande du Conseil, M. F. X. Bertrand offre sa nouvelle valve au prix de \$10 pièce posée, la quantité qui sera requise. Comme il est à améliorer sa valve, il demande au Conseil d'attendre encore quelques jours.

MM. Rouleau frères, commerçants et loueurs de bicyclettes, se plaignent de la taxe de 50 cts par année sur les bicyclettes qu'ils louent 1 ou 2 fois et vendent ensuite. Après quelque pourparlers il est entendu que MM. Rouleau paieront pour un certain nombre de médailles qu'ils poseront d'un bicycle à un autre, sans jamais louer à la fois, un plus grand nombre de bicyclettes qu'ils ont de médailles.

Divers comptes, pour diverses sommes, dus à diverses personnes sont alors passés à l'inspection.

L'examen de ces comptes a fait poindre une observation au sujet du nombre de comptes des plombiers, chaque semaine, et insinuant la possibilité d'un département de plombier au service de l'Aqueduc.

Le règlement amendant le taux des charges d'eau de l'Hôtel-Dieu et de l'Ouvroir, et les fixant à \$12 par année pour ces deux établissements, en considération des services qu'ils rendent à la ville et des pertes que les Sœurs de l'Hôtel-Dieu viennent d'éprouver par l'incendie de la Métairie, est lu une seconde fois, et sur motion de M. J. N. Lemieux, secondé par M. S. T. Duclos, il est adopté unanimement.

Le règlement concernant l'ouverture de la rue St Pierre n'a pas rencontré la même unanimité, après sa seconde lecture. M.

J. Morin, secondé par M. J. N. Lemieux, propose son adoption. Il s'éleva sur cette motion une assez vive discussion fort intéressante.

M. Jos. Chenette désire le redressement de la rue St-Pierre, et il aurait voté avec plaisir sept à huit cent piastres pour un arrangement définitif et final de toutes réclamations possibles, au lieu de quatre cents, et la perspective de demandes en dommages.

M. Duclos est satisfait que le seul propriétaire qui aurait pu souffrir de cette ouverture se trouve satisfait de l'arrangement actuel et dédommagé de ses pertes.

M. Jos. Morin dit que la procédure suivie par le règlement est la seule légale et il cite des jugements à l'appui, il a la promesse écrite des deux propriétaires restant et la somme votée avec le règlement couvre leurs réclamations. D'ailleurs si ces personnes refusaient de s'en tenir à leur parole écrite, rien ne peut être fait sans que le Conseil soit consulté pour l'expropriation.

M. Dumaine croit qu'il n'y a pas de cause pressante pour ouvrir ce bout de rue qui déjà est bloquée entre les rues Dessaulniers et St-Catherine, ainsi qu'à l'Avenue Tellier. Il a vu plusieurs propriétaires sur cette rue qui s'opposent à la fermeture de cette petite rue Barnes, et il ne pourra pas être en faveur du règlement, à cause des frais qui pourraient en résulter.

M. J. N. Lemieux a vu les contrats des propriétaires sur la rue Girouard qui touchent en profondeur à la rue Barnes, et ils n'ont aucun droit sur la rue Barnes, en sorte que de ce côté, il n'y a pas de crainte; reste trois propriétaires, M. Jarret est désintéressé par le règlement de même que les deux autres et en plus ces derniers ont donné leurs signatures à l'arrangement. On dit qu'il n'y a pas de presse à ouvrir la rue; M. Bernier a quelques bâtisses à faire, il nous presse; et l'expropriation, plus tard, coûtera plus que les quelques piastres demandées aujourd'hui pour les légumes qui poussent sur ce terrain.

M. L. P. Morin corrobore les dires de M. Lemieux.

La motion est finalement adoptée, 6 votant pour et 3 contre, et le montant demandé pour cet arrangement est également voté.

Le rapport de l'ingénieur sur le fonctionnement de la pompe Holley est très satisfaisant et démontre une diminution de consommation de charbon pour donner la même quantité d'eau.

M. l'échevin Lemieux s'informe si le médecin chargé de faire l'inspection du lait a fait quelque rapport d'inspection, depuis sa nomination. Le Greffier répond qu'il n'a reçu aucun rapport de lui.

M. l'échevin Duclos désire que le Greffier de la corporation s'informe des propriétaires de l'Aqueduc de la Providence si la corporation ne pourrait pas leur fournir l'eau dont ils ont besoin; quels sont les revenus de leur Aqueduc et s'ils le vendraient à la ville?

C'est un acheminement vers l'incorporation de la Providence à la ville.

M. le Greffier informe le Conseil qu'une délégation de la Providence, M. le Maire et M. Eusèbe Brodeur, devait rencontrer le Conseil de Ville à propos de protection contre le feu et d'Aqueduc, mais le rencontre n'a pas encore eu lieu.

En attendant d'autres développements, le Conseil donne instruction de connecter les engins du vieil Aqueduc avec les bouilloires du Granite Mills et de connecter les deux services d'eau, a surant à l'Aqueduc de la Providence le service de l'Aqueduc de la ville et vice-versa, en cas d'accident.

Des remerciements sont unanimement votés à M. Louis Côté pour la belle fontaine dont il a fait cadeau à la ville, pour être placée dans le carré Dessaulles.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, le 1er juillet, à 8 hrs du soir.

L'Hon. M. Déchène

Au cours d'un article que nous publions récemment sur l'administration des deux ministres de l'agriculture, MM. Fisher et Déchène, nous parlions de l'œuvre des bons chemins que M. Déchène a inaugurée dès sa première année au ministère.

Il ne faut pas s'imaginer que cette œuvre s'est limitée à un simple traité pratique sur la matière ou à quelques essais isolés.

M. Déchène consacre son énergie de chaque jour à populariser cette œuvre qu'il considère à bon droit comme un bienfait réel pour les classes agricoles.

Ce matin encore, un ami nous écrivait du village des Aulnaies que la tentative d'amélioration suggérée était un complet succès. Grâce à la subvention du gouvernement, la municipalité s'est procuré la machine nécessaire de l'établissement Massey, de Toronto, ainsi que "l'Arrache roches" de la fonderie Plessisville. Le travail s'accomplit d'une façon à la fois économique et tout à fait merveilleuse. On circulera bientôt à l'Islet dans toutes les routes comme sur nos belles avenues Ste Foye et St Louis.

Nous signalons tout particulièrement cet exemple aux autres municipalités.

La chose est bien facile, si l'on n'a pas déjà en mains les règlements et le traité que M. Déchène a publié à ce sujet, qu'il a fait adresser à toutes les municipalités, qu'on lui écrive pour lui demander tous les renseignements nécessaires. Il ne sera que trop heureux de mettre de l'empressement pour faciliter le développement d'une politique qui lui est particulièrement chère et dont il attend tant de bien pour les classes agricoles.

Winnipeg, 28. — Le sénateur Bernier et M. A. Bérubé ont acheté le journal *Le Manitoba* et ont pris possession hier.

Ce sera l'organe des conservateurs canadiens français.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 10 juin 1898, de rayer de la commission de la paix du district de St Hyacinthe, le nom de M. Alfred Fournier, du village de Marierville, comté de Rouville.

Le 65e Bataillon à St-Hyacinthe

Comme nous l'anticipions la semaine dernière, tout St-Hyacinthe était en liesse samedi et dimanche, par l'arrivée du 65e et des excursionnistes de Sherbrooke. Quatre excellentes fanfares remplirent l'air d'harmonie, c'était d'abord la fanfare du 65e avec le corps de clairons, l'Harmonie de Sherbrooke, la fanfare du 84e et la Philharmonique. Seule la température n'a pas voulu s'harmoniser aux divers éléments qui ont fait le succès de ces fêtes et qui laisseront d'agréables souvenirs.

A 6.45 h, samedi soir, le train spécial entrant en gare à St-Hyacinthe, avec les 325 officiers et soldats du 65e Bataillon. La fanfare du 84e accompagnée des officiers de ce bataillon, reçurent les visiteurs, qui, après s'être formés en colonne, parcoururent les rues Laframboise, Rosalie, Dessaulles, du Palais, Girouard, Bourdages, Cascades, St-Antoine Mondor, aux accords harmonieux des deux fanfares et du corps de clairon.

Les rues sur le parcours du défilé étaient bondées de spectateurs qui ne ménagèrent pas les applaudissements aux visiteurs dont l'apparence était toute martiale, le pas régulier, le costume très chic, tanque noire et helmet blanc.

Après le parcours, les officiers de l'Etat-Major, et la fanfare se retirèrent au Grand Hôtel, les officiers de compagnies à l'Hôtel Yamaska, et les compagnies aux hôtels Yamaska, Windsor, Canada, Richelieu, Montréal et Vermont Central, où des chambres avaient été retenues.

Voici la liste des officiers du 65e Bataillon:

- Lieutenant-Colonel A. E. Labelle, commandant; Major T. S. MacKay; Capt. Jos. E. Pelletier, adjudant; Major G. E. Roy, chirurgien; Major M. A. Lurocque, Quartier-Maitre; Capt. J. T. Ostell, Paie-maitre; Capt. H. A. Archambault; Capt. E. Desnoyers; Capt. L. J. Loranger; Capt. A. Larocque; Capt. J. A. Oaimet; Capt. A. Gélinas; Capt. P. Trudel; Capt. G. E. Beauchamp; Capt. L. G. de Tonnancour; Lt R. de B. Corriveau; Lt E. Leprohon; Lt Chaput; Lt C. St-Louis; Lt C. Lépine; Lt F. A. Garmain; Lt Watters; Lt Marchand; Lt Couillard; Lt Coutlée; Lt Lavoiseur; Lt Pelletier, Lt Monton; Lt Guilbault; Lt Beauchamp.

Après s'être réconfortés et avoir dégusté les repas succulents qui les attendaient, la fanfare du 65e se dirigea vers le Kiosque, les officiers vers le Grand Hôtel, et les soldats prirent la ville d'assaut.

Au Kiosque, cet excellent corps de musique nous servit, sous la direction de M. Jos. Picard, un véritable régal musical. Qu'on en juge:

- 1o Marche du 65e.
- 2o Ouverture—Cloches d'argent.
- 3o Valse—Milla Bella.
- 4o Selection—Les Fiançailles.
- 5o Ouverture—Si j'étais Roi.
- 6o Fantaisie—Les pensées.
- Vive la Canadienne.
- God Save the Queen.
- Immédiatement après le concert, au Grand Hôtel, le lieutenant-colonel Labelle et les offi-

ciers, accompagnés par Mme la Mairesse et Mme Denis reçurent pendant une heure les citoyens de notre ville.

Au nombre des personnes présentes, nous avons remarqué Son Honneur le Maire, Mme et Mlle Richer, le Lt-Col. Denis, Mme et Mlle Denis, Dr Emile Ostiguy et Mme Ostiguy, Dr G Turcot et Mme Turcot, M. Jules St Germain, Mme et Mlle St-Germain, M. Jules Laframboise et Mme Laframboise, Dr H. A. Mignault, et Mlle Mignault, M. J. C. Désautels et Mme Désautels, M. le shérif Sicotte et Mme Sicotte, M. L. F. Morison et Mme Morison, M. J. N. Dabrule, Mme et Mlle Dabrule, M. Octave Gendron et Mlle Gendron, M. J. de L Taché et Mme Taché, Dr Fauteux et Mme Fauteux, M. H. A. Beauregard et Mme Beauregard, M. J. Nault et Mlle Nault, Capt. Eusébe Morin et Mme Morin, Capt. Arth. Côté et Mme Côté, Capt. J. Walker et Mme Walker, Capt. O. Desmarais et Mme Desmarais, Capt.-Adjudant T. J. Bourgeois, Lt J. E. Robitaille et Mme Robitaille, Lt A. Roy, Lt J. Richer, Mlle Henriette Sicotte, Mlle Juliette McDonald, Mlle Antoinette Boivin, Mlle Blanche Côté, Mlle Antoinette Côté, Mlle B. Dupuis, Mlles A. et E. Beaudry, Mlles L. et M. Beauchemin, Mlle E. Beauvais, Mlle Mathilda Rondeau, Mlle Joséphine Charpentier, Mlle Régina Morin, Mlle Eva Sicotte, Mlle C. Daoust, Mlle A. Daigneau, Mlle L. Orsali, Mlle Eug. Caouette, Mlle Ida Gauthier, Mlle Régina Marceau, Dr Paul Ostiguy, Dr L. A. Beaudry, et MM. F. St-Jacques, W. H. Hargrave, A. Clément, A. Morin, R. Dubord, P. G. H. Beaudry, M. de LaBruère, Henri Desmarv. Marceau, U. Brauvais et autres.

Après la réception commença le bal. La musique était fournie par l'orchestre du 65e, et disons de suite que ces messieurs ont obtenu un grand succès.

Le quadrille d'honneur a été dansé par le lieutenant colonel Labelle, accompagné de Mme Richer; Son Honneur le maire Richer; Son Honneur le maire Richer et Mme Eus. Morin; M. le Lt-colonel Denis et Mme Gaspard Turcot; le major McKay et Mme A. Denis; M. le chevalier Larocque et Mme J. Laframboise; l'adjudant Pelletier et Mme E. Ostiguy; M. le capt. O. Desmarais et Mme J. N. Dabrule; M. le capt. Eus. Morin et Mme H. A. Beauregard.

Pendant au-delà de deux heures la jeunesse s'en est donnée à cœur joie et a fait honneur au programme de danses qui était très bien rempli. Tous se sont séparés en emportant un agréable souvenir de cette soirée.

La salle de réception avait été décorée avec goût par M. le capt adjudant du 84e Bataillon, T. J. Bourgeois, qui avait su donner à la grande salle un chic tout spécial, de gaieté et d'attrayant.

Dimanche matin, à huit heures trois quarts, le clairon appelait les soldats sur le boulevard Girouard, en face des Hôtels; ils se formèrent et musique en tête, se rendirent à la Cathédrale pour assister à une messe basse, dite spécialement pour les militaires.

Après ce devoir religieux accompli, nos militaires firent une parade dans nos principales rues

puis se dispersèrent en attendant le diner.

A une heure et demie, l'Etat-Major et les officiers du 65e prirent le lunch à l'Hôtel Yamaska avec quelques invités de notre ville.

La température qui se montra inclementement empêcha la partie de Base-Ball qui devait se jouer entre les clubs St-Hyacinthe et Mascotte, ainsi que tous autres amusements.

Les excursionnistes arrivés de Sherbrooke, pendant un fort orage, se réfugièrent à l'Hôtel Ottawa, avec la fanfare qui les accompagnait.

Vers les 3 heures, entre deux ondées, nous avons pu entendre les quatre corps de musique. La Philharmonique est allé sérénader la fanfare du 65e au Grand Hôtel et a exécuté une couple de morceaux choisis, elle sérénada également la bande de Sherbrooke, ces deux bandes lui rendirent le compliment et visitèrent les salles de la Philharmonique.

La fanfare du 84e sérénada l'Etat-Major du 65e au Grand Hôtel. Cet acte de galanterie a été hautement apprécié par les officiers qui en exprimèrent une vive satisfaction.

A 7 30 hrs, les officiers de l'Etat Major invitaient M. le Colonel Denis du 84e, M. L. F. Morison, M. le Dr E. Ostiguy, le Capt. Adjudant Bourgeois et quelques autres à dîner au Grand Hôtel. On y porta des santés et on y fit des discours de circonstance.

Un peu plus tard dans la soirée les bandes de Sherbrooke, du 65e et du 84e firent entendre quelques morceaux et bientôt sonna l'heure du départ. Il fallut se dire adieu se félicitant réciproquement sur la belle réception faite aux visiteurs. l'honneur fait à notre cité par ceux-ci et en échangeant des témoignages sympathiques.

A St Hyacinthe on gardera un excellent souvenir de cette visite.

Ottawa, 23 —La conférence entre Sir Louis Davies et l'hon. M. Mills d'une part et les honorables Marchand, Parent et Hardy, d'autre part, au sujet de la question des pêcheries, s'est terminée hier. Voici le résultat auquel on en est arrivé après avoir discuté au long le jugement du Conseil Privé :

Les provinces auront le droit d'accorder des permis de pêche à la seine dans les lacs et les rivières de l'intérieur; le gouvernement central se réserve le droit d'accorder ces permis pour les grands lacs, les bords de la mer et les pêcheries de l'Atlantique et du Pacifique ainsi que pour la pêche du saumon à la Colombie Anglaise et celle du homard. Les Provinces Maritimes conserveront leur contrôle absolu sur la pêche des huîtres.

Mais si les gouvernements provinciaux ont le droit de louer ces permis, le gouvernement fédéral a bien celui d'imposer une taxe sur ces permis. Il va falloir aux premiers faire exécuter la loi et collecter le loyer de ces permis.

MM. Joncas, Gibson et le professeur Prince sont à préparer les détails de l'arrangement conclu.

Distribution solennelle des prix aux élèves de l'Académie Girouard

LE 23 JUIN 1898

Les élèves dont les noms suivent ayant complété le cours d'études de l'Académie Girouard et subi avec succès l'examen de fin d'année, ont obtenu le diplôme que délivre cette institution.

M. Zoël Lussier, 81 9/20 o/o
M. Léonidas Deschamps 76 3/5 o/o.

PRIX SPÉCIAUX

Prix d'instruction religieuse offerts par M. le chanoine Duhamel, curé de la Cathédrale.

1er prix, M. Labrière Lamothé; 2e, Rémi Guertin, 3e Aimé Charlebois.

Prix de sagesse offert par le Séminaire de St Hyacinthe et décerné à M. Léonidas Deschamps.

Prix de comptabilité offert par le Rév. Frère Julien, directeur du collège d'Arthabasville et décerné à M. Zoël Lussier.

Prix d'anglais offert par Son Honneur le Maire, E. H. Richer et décerné à M. Wilfrid St Onge.

Prix de français offert par M. N. Lemieux, échevin, et décerné à M. Xavier Lefebvre.

Prix de politesse et de bonne conduite offert par M. Joseph Nault, Régistrateur, et décerné à M. Ernest Côté.

Prix de politesse et de bonne conduite offerts par le Dr Eugène St Jacques et décernés à M. Wilfrid Bourguignon et Albéric Arpin.

Prix d'application offert par M. F. X. A. Boisseau, notaire, et décerné à M. Amédée Barron.

Prix de géographie et d'histoire offert par M. E. Daoust, libraire à Montréal, et décerné à M. Rodolphe Robert.

Prix de politesse et de bonne conduite offerts par un ami de la jeunesse et décernés à MM. Origène Berthiaume, Henri Mongeau, et Eugène St Jean.

Prix de lecture décerné à M. Eugène Vaquier.

Prix de chant offerts par monsieur le chanoine C. A. Beaudry, procureur de l'Evêché et décernés à MM. Wilfrid Bourguignon, Albert Lussier et Eugène Lagassé.

PRIX DE NOTES

Cours supérieur.—1er prix, Léonidas Deschamps, 2e, Zoël Lussier, 3e Ulric St Onge.

Cours Commercial.—1er prix, Xavier Lefebvre, 2e Jos. Bousquet, 3e Wilfrid Bourguignon.

1er Cours.—1er prix, Israël Courtemanche, 2e Aimé Charlebois, 3e Joseph Normand.

2e Cours.—1er prix, Hector Langelier, 2e Rodolphe Robert, 3e Eugène Picard.

3e Cours.—1er prix, Valmore Arcand, 2e Osias Avar, 3e Amédée Barron.

4e Cours.—1er prix Alexandre Hébert.

5e Cours.—1er prix, Henri Mongeau.

6e Cours.—1er prix, Gélase Cordeau.

7e Cours.—1er prix, Eugène St Jean.

8e Cours.—1er prix, Hector Mongeau.

9e Cours.—1er prix, Esdras Duchêne.

10e Cours.—1er prix Horace Berthiaume.

674 élèves ont été inscrits pendant l'année scolaire.

Correspondance

M. le Rédacteur.

Pourriez-vous me dire pourquoi, dans son rapport de la visite du 65e Bataillon à St-Hyacinthe, le *Courrier* de mardi, n'a pas un mot à l'adresse de la Bande de musique du Cercle Montcalm? Tout le monde sait que la fanfare du 84e Bataillon est allée, en grand uniforme, saluer le 65e à son arrivée, et sur l'invitation du Commandant, a accompagné le Bataillon dans les rues de notre ville; que ces messieurs sont allés sérénader les officiers de ce corps, dimanche après-midi, au Grand Hôtel et ont de plus escorté le Bataillon jusqu'à la gare, à leur départ.

Il me semble que ces jeunes gens, qui se dépensent tant pour Saint-Hyacinthe, méritaient au moins une mention dans ce rapport.

Le *Courrier* ignore-t-il la chose, ou est-ce à dessein qu'il n'en parle pas?

UN AMI DE LA JUSTICE.

Note de la Rédaction.—Vous l'avez dit, la chose a été faite à dessein. Le propriétaire du *Courrier* a dû écrire sous la dictée de quelques envieux. C'est probablement pour la même raison, qu'après avoir été si bien reçu, lui-même, au Grand Hôtel, il n'a de reconnaissance que pour la cuisine de l'Hôtel Yamaska.

Suggestion

Nous détachons ce qui suit d'un article du *Monteur du Commerce*:

"Il y a dans le pays au-delà de \$200,000,000 en épargnes aux banques; c'est une somme énorme, étant considéré le chiffre de notre population; aussi les banquiers sont-ils à la recherche des moyens propres à placer convenablement ces fonds à l'intérieur du pays.

"Des sommes considérables sont constamment empruntées à l'étranger sur lesquelles le pays paie en moyenne de 3 à 4 p. c. Pourquoi n'existerait-il pas une combinaison de nos banquiers qui prêterait à nos gouvernements ce dont ils ont besoin, au même taux? De cette manière le capital et les intérêts resteraient dans le pays, tandis qu'avec le mode actuel il y a un drainage continu des intérêts vers l'étranger."—*La Patrie*.

Surprenant

De la *Semaine Commerciale*:

"Il faut être aujourd'hui excessivement riche pour vivre de ses rentes et de ne plus travailler. Pour avoir \$1,000 de rentes, il fallait il y a vingt ou vingt-cinq ans, un capital de \$15,000 à \$20,000; il faut maintenant \$30,000 à \$40,000 pour obtenir le même revenu. On pouvait alors, par le jeu des intérêts composés reconstituer, doubler son capital en douze ou quinze ans. Aujourd'hui, avec un taux réduit à 2½ et 3 p. c., combien faudra-t-il d'années à un rentier, à un commerçant, pour doubler son capital en économisant et plaçant ses intérêts annuels! Vingt-cinq à trente ans."

C'est à en dormir debout! 25 à 30 ans pour doubler son capital! De quel siècle êtes-vous donc confrère? et de quel pays?

Vous semblez ignorer qu'il existe à Montréal, depuis plusieurs années, une compagnie de Prêts et Placements,—avec succursale à Saint-Hyacinthe, et autres endroits,—qui peut doubler et tripler votre capital durant cet espace de temps tout en vous en payant un intérêt de 6 o/o par année. Demandez les circulaires de la "Compagnie de Prêts et de Placements de Montréal," 107 rue St-Jacques, vous y trouverez que cette compagnie sait faire fructifier les argents qui lui sont mis en mains.

La St Jean-Baptiste

Montréal, 25.—Les Canadiens français de la métropole ont célébré avec éclat la fête nationale. Vous pouvez dire que la démonstration ne l'a cédé en rien à celle des années passées.

La température était superbe, suffisamment fraîche pour ne pas incommoder les manifestants. Aussi peut-on dire que toute la population était sur pied et que tous les Canadiens français ont pris part à la procession.

On a remarqué moins de chars allégoriques qu'il y a quelques années, mais par contre sur chaque poitrine on voyait l'emblème national et peut être n'y avait-il pas une résidence sur laquelle ne flottât le drapeau aux trois couleurs.

Les cinq sections de la procession se terminaient chacune par un riche équipage portant un mignon Jean-Baptiste aux longs cheveux d'or bouclés et vêtu seulement d'une peau de mouton; à ses pieds la brebis traditionnelle.

On remarquait dans la procession, le maire Préfontaine et les échevins, le président général de la société St Jean-Baptiste, M. le juge Loranger, M. L. O. David, et tous les principaux canadiens de la ville.

La procession se rendit au Fletcher's Field, au pied de la montagne, où a été célébré en plein air une messe solennelle.

L'autel improvisé avait été artistiquement décoré par la maison Beullac.

Mgr Bruchési a officié pontificalement.

On remarquait aux sièges d'honneur le lieutenant gouverneur Jetté, accompagné de son aide de camp le major Shepard, le juge Loranger, major Préfontaine, L. O. David, Jos. Royal, Jas. McShane, J. X. Perrault, A. Larivière, M. P., juge Wutele, etc.

M. l'abbé Avila Bélanger a prononcé le sermon de circonstance.

Mgr Bruchési a aussi prononcé une chaleureuse allocution qu'il a terminée en annonçant que le Saint Père envoyait sa bénédiction à tous les catholiques Canadiens-français célébrant en ce jour la fête de leur patron St Jean-Baptiste.

Ceux qui ont été témoins de ce spectacle grandiose ne l'oublieront pas de sitôt.

Après la messe, des discours patriotiques ont été prononcés sur le terrain de l'Exposition

ST PIERRE ET ST PAUL

Dieu, votre Eglise est immortelle ; Elle brave tous les hasards Et ne craint, sous votre tutelle, Ni les peuples, ni les Césars.

Vos ennemis, dans leur colère, Ourdissent d'infâmes desseins, Et, pour vous bannir de la terre, Jurent d'exterminer vos saints.

Ils ont dit : "Ecrasons l'Eglise ! Loin de nous son joug odieux ! Qu'elle tombe ! qu'on la méprise ! Levons-nous et soyons des dieux !"

Contre son chef armez le crime, Et soudoyez la trahison, Dieu visitera la victime Comme Pierre dans la prison.

Je le vois souffrir, et j'espère, Quand il a pour tône une croix Et pour capitole un calvaire, Alors tout est divin.....Te crois.

A ce prodige il faut nous rendre ! L'Eglise!...on a beau la braver ! Elle a ses fils pour la défendre ! Et vous, mon Dieu, pour la sauver !

R. P. CH. CLAIR.

EN VILLE

Remerciements

Suivant une promesse, une pieuse mère de famille remercie St Antoine de Padoue pour faveurs obtenues par son intercession.

Pèlerinage

Il a été annoncé en chaire dimanche dernier, que le pèlerinage annuel de la paroisse de St Hyacinthe, aurait lieu les 16 et 17 juillet courant.

Bancs

Dimanche prochain seront vendus les bancs dans la Cathédrale. Cette vente a été remise à cause de la visite du 65e bataillon, dimanche dernier.

Drapeaux

Le 24 juin, les drapeaux flottaient sur plusieurs de nos principaux édifices, en honneur de notre fête nationale. C'est tout ce que St Hyacinthe a fait cette année.

En villégiature

M. O. Desmarais, M. P., doit aller avec sa famille, passer un mois sur sa magnifique propriété de Ste Joite, dans le nord de St Jérôme.

M. Desmarais possède à cet endroit un terrain de 800 acres arrosé par une belle nappe d'eau à environ un mille de la voie ferrée.

Nous souhaitons à M. Desmarais et à sa famille une agréable vacance.

Première communion

Le 23 juin, une trentaine d'orphelins et orphelines de l'Hôtel-Dieu, ont fait leur première communion dans la chapelle de cette maison. Peu de personnes étrangères à la maison ont pu jouir de ce spectacle émouvant. Les soins affectueux dont les entourent les bonnes religieuses, ont rendu ce grand jour aussi intéressant pour eux que si leurs mères propres les avaient préparés pour cette solennelle cérémonie.

Personnel

Nous apprenons avec peine que le Rév. Père Beaudet, Dominicain, est forcé par son médecin de prendre quelque temps de congé pour se reposer et récupérer ses forces épuisées par le travail. Il laisse St Hyacinthe ces jours-ci pour les bains de mer.

Nous lui souhaitons un heureux voyage et un prompt rétablissement.

—Le Frère Marcellin des Frères du Sacré-Cœur, a laissé St Hyacinthe lundi. Il se rendra jusqu'en Europe.

Nous ne savons pas encore qui le remplacera à St Hyacinthe. Un heureux voyage est notre vœu le plus sincère.

—Nous avons eu le plaisir de serrer la main de M. Joseph Bernier, de St Boniface, Manitoba, dimanche dernier, lors d'une visite à St Hyacinthe que ce jeune monsieur faisait en compagnie des officiers du 65e.

M. Bernier, avocat, pratiquant à Winnipeg, est attaché à la rédaction du *Manitoba*, il est en vacance dans notre province pour quelques semaines.

—M. Authier, le nouveau Consul Américain nous faisait le plaisir de visiter notre bureau la semaine dernière. Nous avons été heureux de renouveler connaissance avec un ancien citoyen de notre ville et un vétéran de la presse.

Anniversaire

Le Jean-Baptiste de Pawtucket, entré le 25 juin, dans la 14e année de son existence.

Nos félicitations.

Nouveau journal

Le *Progrès*, est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire, publié à Woonsocket, R. I. \$1 par année. C'est un beau grand journal bien fait et bien imprimé qui sera l'édition hebdomadaire de la *Tribune* qui se publie tous les jours.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès et longue vie.

Enquête

M. H. R. Blanchard, coroner de St Hyacinthe, a tenu, à St Hilaire, le 26 juin, une enquête *ex-parte*, sur le corps de Louis Lajuness, âgé de 68 ans, trouvé mort près de sa voiture, sous la remise de l'hôtelier Dosithe Perron. Il venait de sortir de l'hôtel pour aller prendre sa voiture et s'en retourner chez lui et était en bonne santé. Rapport : "Mort d'une syncope du cœur."

1er Juillet

Aujourd'hui, est le 33e anniversaire de la proclamation instituant le régime de la Confédération Canadienne. Que de progrès accomplis durant ce temps, le nombre des Etats a plus que doublé, d'immenses travaux publics ont été accomplis. Le pays est sillonné en tous sens par des voies ferrées ; dont la plus considérable est une merveille de conception, de génie administratif et d'exécution.

Ce jour est fête légale, dans le Dominion. Pas de transactions légales possibles. Les banques et les bureaux sont tous fermés.

Pont de la Société

Lundi, a eu lieu l'assemblée générale annuelle des actionnaires du pont de la Société dans la salle du conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Après la reddition des comptes, les actionnaires élirent leurs officiers pour l'année courante :

M. L. A. Gendron, éc., avocat, pour la ville, Pierre Guilbert, pour Saint-Hyacinthe le Confesseur, Louis Chicoine et Elie Beaudry pour la paroisse de St Dominique ; Joseph Léveillé pour la paroisse de Ste Rosalie ; François Valcourt pour la paroisse de St Simon ; et M. Marton pour la paroisse de St Hugues.

Un drapeau

Le programme officiel de la grande célébration de notre fête nationale à Montréal, le 24 juin, annonçait un grand concours de fanfares, deux prix, des drapeaux.

Nous constatons avec plaisir que la fanfare du Cercle Montcalm, envoyée par M. E. O. Etienne, au nom de la Société St Jean-Baptiste, section St Jacques, annonce le prochain envoi de ce drapeau et exprime la haute satisfaction donnée par ce corps de musique le 24 juin. Le drapeau est en soie et a coûté \$45.

Une lettre reçue mardi par le secrétaire du Cercle Montcalm, envoyée par M. E. O. Etienne, au nom de la Société St Jean-Baptiste, section St Jacques, annonce le prochain envoi de ce drapeau et exprime la haute satisfaction donnée par ce corps de musique le 24 juin. Le drapeau est en soie et a coûté \$45.

Fromage

A Victoriaville, le 24 juin, le fromage s'est vendu 7½ cts.

A Granby, le 18 juin, le fromage s'est vendu 7½ cts.

A St Hyacinthe le 18 juin, 6½ cts le plus élevé.

L'*Echo des Bois Francs*, du 25 juin, dit :

La vente du fromage a eu lieu à Victoriaville hier d'après le système que nous avons recommandé il y a deux semaines, c'est-à-dire d'après un mode d'enchères et de prix suivant la qualité. Une quinzaine de fabriques, se sont inscrites sur le tableau et immédiatement après les enchères ont commencé. Le résultat a été de 7½ cts, pour le meilleur fromage qui a été adjugé à M. Saül Côté, de Québec. Cette vente à l'enchère nous donne le secret de la ½ de plus obtenue depuis quelques années par les habitants d'Ontario. Nous espérons que si les habitants comprennent leurs intérêts, ils continueront ce système et ne se laisseront plus berner par les mauvais fabricants. Chacun son mérite et le cultivateur qui travaille hardiment ne se verra pas obligé de faire participer les insoignants, les paresseux dans leur travail.

Nous sommes heureux de constater que notre propagande dans l'intérêt de la classe agricole a eu un plein succès, A la semaine prochaine les détails.

Pluie-Orage

Voilà le menu que chaque jour nous sert depuis plus d'une semaine, à notre grand ennui.

Assurance

La paroisse de St Hyacinthe le Confesseur est à organiser une assurance mutuelle de paroisse, pour se protéger contre les accidents qui pourraient ruiner leurs espérances.

Vacances

C'est aujourd'hui que se font les examens dans les écoles de la campagne de St Hyacinthe le Confesseur, 4 écoles seront visitées et les élèves chargés de couronnes et de prix seront en congé pour deux grands mois.

Conseil-de-Ville

Jusqu'au conseil de ville qui prendrait des vacances si on en croyait le *Courrier* qui dit que durant les mois de juillet et août le conseil de ville ne siégera qu'à tous les 15 jours. Reste à savoir sur quoi est fondée cette nouvelle.

Les Comtés-Unis

Pour inaugurer l'exploitation régulière de cette ligne plus loin que St Athanase, une excursion spéciale laissera la gare de St George d'Henryville dimanche matin pour Sorel et les stations intermédiaires. Arrivés à St Hyacinthe vers les 9 heures, la plus forte partie des voyageurs s'arrêta ici. La température n'a pas été propice en cette occasion.

Pour le cash

M. Ménard est à faire installer un service électrique venant de la Lamson C. S. Co. de Lowell, Mass., dans les divers étages et départements de son établissement. C'est une innovation qu'il sera intéressant de voir fonctionner. Nous ne pouvons guère faire comprendre le système, qui est parfait et quoique d'apparence simple, est assez compliqué. Il faudra le voir à l'œuvre dans quelques jours.

Les typographes

Le 24 juillet courant, "l'Union typographique Jacques-Cartier," de Montréal,—des hommes de caractère, cette fois—fera son excursion annuelle à St Hyacinthe. M. Camille Châtel, président du comité d'organisation de cette union était à St Hyacinthe, lundi, pour compléter les arrangements. Dans l'après-midi il y aura partie de base-ball entre le *National* et le *St Hyacinthe*, courses, jeux, etc. Succès.

La Providence

Ce progressif village, en face de notre ville, s'agit pour d'abord s'organiser en corporation de village afin d'en arriver à l'incorporation avec la ville. La Providence compte déjà près de 1000 âmes qui ont besoin d'une foule de choses que l'incorporation à la cité seule pourra leur procurer.

Un nouveau quartier pour notre ville. Nous espérons que les démarches qui se font actuellement ne resteront pas lettre morte.

St Pierre et St Paul

Mercredi, jour de la fête St Pierre et St Paul, nous avons eu la plus belle journée de la saison. Pas une goutte de pluie, un soleil brillant et chaud, toute la journée. Probablement que St Pierre réserve ses pleurs pour dimanche, car on sait que c'est une des fêtes supprimées, mais dont la solennité est chômée le dimanche suivant. Espérons cependant que ces deux grands saints auront pitié des faucheurs et moissonneurs et nous procureront une belle quinzaine pour sauver les foins.

Base-Ball

Dimanche 3 juillet, il y aura une grande partie de base-ball à St Jean, une partie de ligue entre le *St Hyacinthe* et le *St Jean*. Il y aura excursion, laissant St Hyacinthe à 9 heures qui conduira le public de St Hyacinthe pour être témoin de cette joute qui promet d'être très serrée, les deux clubs n'ont pas encore subi de défaite cette année. Un des deux clubs succombera certainement. 50 cts aller et retour. En foule donc, amateurs de St Hyacinthe, encourager nos champions à triompher dans cette lutte.

Apprenti-ouvrier

Un jeune homme ayant une ou deux années d'expérience dans le métier, ou bien un apprenti voiturier, est demandé par le soussigné.

S'adresser immédiatement à

ACHILLE RAGINE,

Voiturier.

St Césaire, 1er juillet 1898.—a. c.

Dividende

La banque de St Hyacinthe vient de déclarer un dividende de 3 pour cent pour le semestre courant, payable le 1er août prochain.

Noces d'argent

Jeudi dernier, notre concitoyen, M. Paul Payan, fêtait le 25e anniversaire de son union avec Mlle Duclous son épouse.

De superbes présents leur furent offerts par les employés des fabriques Duclous & Payan, par leurs parents et leurs nombreux amis, qui en très grand nombre ont pris part à la joyeuse fête de famille.

Nous joignons nos souhaits de circonstance à ceux qu'ils reçurent en ce jour de fête et espérons qu'il leur sera accordé encore de nombreuses années pour leur permettre de fêter leur noces d'or, et même de diamants.

Cour Criminelle

25 juin.—A 10 heures, l'Hon. juge Teller monte sur le banc et on procède immédiatement avec la cause de Guilmain.

La défense demande qu'il lui soit permis de procéder *in forma pauperis* et que la couronne se charge de l'assignation des témoins de la défense.

M. J. B. Blanchet, substitut du procureur-général, et M. Fontaine, agissant par les employés des fabriques comme conseil, demandent que les noms de ces témoins ainsi que ce que l'on veut prouver soit communiqué à la couronne pour lui permettre de faire assigner des témoins pour réfuter ces témoignages.

Ces demandes sont prises en délibéré. On procède alors à choisir un jury, et après une longue séance les jurés suivants sont assermentés :

D. Maynard ; F. Bussière ; E. Beaudoin ; E. Beaudet ; C. Vadnais ; J. P. Pion ; L. Giguard, P. Beaugard, L. Maynard ; A. Larue ; J. B. Ledoux ; P. Guertin.

Et la cour s'ajourne pour le lunch.

A 2.15 hrs, la Cour commence l'audition des témoins et au moment d'aller sous presse, jeudi après-midi, la couronne n'a pas fini sa preuve.

La Kermesse

Nous avons pu admirer hier la décoration presque terminée de la Kermesse qui va s'ouvrir coin des rues Bourdages et Ste Héloïse, lundi prochain le 4 juillet à 7 heures du soir. Nous ne savons par quel ingénieux procédé on a pu étendre encore la perspective des longues galeries dont l'étendue semble doublée,—il nous tarde d'y voir circuler la jeunesse de notre ville.—Des écussons au chiffre 25 disposés ça et là dans les sapins et le feuillage nous rappellent que c'est à des *Noces d'Argent* que notre population est conviée. C'est une heureuse idée : nous ne voulons pas oublier en effet que c'est le Jubilé des Pères Dominicains à St Hyacinthe que nous célébrons cette année. Nous souhaitons sincèrement que la recette de la Kermesse soit fructueuse, que le comité soit en mesure d'offrir une somme assez ronde aux bonnes religieuses si cruellement éprouvées, il convient de dire pourtant que cette fête de charité avait été, dans l'origine, organisée comme témoignage de sympathies pour l'Ordre dont la fondation au Canada est si généralement appréciée.

Les différents comités ne négligent rien pour rendre cette Kermesse aussi intéressante et agréable que possible, des représentations courtes et récréatives, des chœurs de chant, des monologues sont préparés pour chaque soirée dans une salle ouvrant des galeries principales, le prix d'admission est de 5 cts seulement.

Nous aurons le plaisir d'entendre successivement des comédies jouées par des enfants, puis par des demoiselles, puis par des messieurs, nos meilleurs amateurs. Nos deux corps de musique prêteront également leur obligeant concours pour augmenter l'entrain et la gaieté.

A 10 heures, chaque soir, des tableaux vivants, pour lesquels l'entrée de la salle sera gratuite, termineront la soirée.

Mardi et jeudi après-midi pour les enfants et les parents que leurs occupations retiennent à la maison le soir, entrée gratuite.

Samedi après-midi, séance pour les personnes de la campagne et les visiteurs étrangers.

Le comité d'organisation rappelle aux Dames et Demoiselles qu'elles trouveront leurs bonnets et insignes chez Mme Laferrrière, rue Cascades.

Lundi soir à 8 heures *L'empoisonnement de Pierret*, joué par des enfants.

Le nouveau timbre américain d'un sou représente le Père Marquette sur les bords du Mississipi.

PELERINAGE

Ste-Anne de Beaupré

Le pèlerinage annuel de la

Paroisse de la Cathédrale

DE ST-HYACINTHE

aura lieu

LES 16 et 17 JUILLET

Depart de St-Hyacinthe, Samedi, le 16 à 7 heures P. M.

Retour à St-Hyacinthe, Dimanche, à 7 hrs P. M.

H. L. DUHAMEL, CHANOINE, Curé de la Cathédrale.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Charbon," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 22 juillet prochain pour la fourniture du charbon pour les édifices publics de la Puissance.

Les devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumissions.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p. c.) et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 22 juin 1898.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

Victoriaville.—Le Grand Tronc fera construire une belle gare dans cette ville très prochainement. La ville en a été officiellement informée, le site choisi, et la ville par son maire, M. le Dr H. P. Rouleau lui offre ses plus sincères remerciements.

Madrid, 25.—Le roi Alphonse a reçu hier le sacrement de la confirmation. La cérémonie a été des plus imposantes. La famille royale, tous les dignitaires de la cour et les ministres du cabinet y assistaient ainsi que tous les grands du royaume.

Le bulletin de la récolte de juin du Manitoba accuse une augmentation de 200,000 acres de blé sur l'année dernière. On calcule que l'étendue de terrain cultivée est d'environ un quart de million plus considérable qu'en 1897.

Somerset, 25 juin.—Mélanie Daigne, épouse de Isaac Dubois, fils, cultivateur du deuxième rang de St Ferdinand d'Halifax, est morte d'hémorragie foudroyante, le 23 juin. Le coroner a tenu enquête hier et d'après les témoignages il appert que la défunte était sous les soins d'une sage-femme des environs. Le verdict du jury du coroner Triganne a été "Mort d'hémorragie, sans blâme criminel à la sage-femme, mais recommandant plus de prudence aux gens du canton."

DECES

En cette ville, le 28 juin, M. Silva Sauvageau, fils de M. J. E. Sauvageau, à l'âge de 30 ans et 3 mois. Les funérailles ont lieu ce matin à 7½ heures.

St-Hyacinthe, 25 Juin 1897.

AUX CULTIVATEURS.

Nous avons le sensible plaisir de remercier Messieurs les cultivateurs et les commerçants pour l'encouragement très libéral qu'ils nous ont donné durant la saison des semences.

Nous prenons également la liberté de leur rappeler que nous avons toujours en main-----

Farine, Son, Gru, Moulee et Grains pour engrais et autres consommations.

BERNIER & CIE.

TELEPHONE PARÉ

BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE
(Bureau de LA TRIBUNE)
Place du Marché

Connection avec les endroits suivants :
Granby—Farnham—Waterloo—
Iberville—St Jean—Acton—Upton—
St Liboire—St Théodore—Ste Ro-
salie—Clairvaux—St Simon—St
Hugues—St Alphonse—L'Ange
Gardien—Angéline—St Joachim—
Roxton Pond—South Roxton.—Mil-
ton East—Ste Cécile—St Valérian
—L'Egypte—St-Césaire—Pauline—
Abbottsford—St-Rémi—St-Jean, P.Q.
Le prix des Messages est de 15 cts.

LA COMPAGNIE
d'Eau
Minérale
DE
ST-HYACINTHE.
Propriétaire du célèbre
PHILUDOR
ET MANUFACTURIÈRE DE
SODAS, GINGER ALE, ROOT
BEER, GINGER BEER
CIDRE CHAMPAGNE,
&c.

L. P. MORIN
MANUFACTURIER DE
PORTES, CHASSIS
JALOUSIE
Moultures, Plinthes, &c
—AUSSI—

BOIS DE SGIAGE
Séchés à la vapeur, préparés et bruts
Bois de charpente, et Bardeaux,
Blanchissage, Embouvetage,
Solage,
Tout ouvrage fait promptement, et
satisfaction garantie.
Coin des rues St Joseph et
St Antoine.
ST HYACINTHE

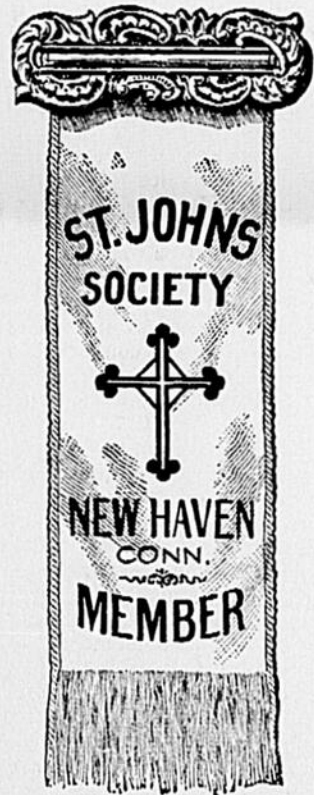
CORDEAU
et LAJOIE
Fabricants de Bières de
Gingembre, Soda et
liqueurs de tempé-
rance de toutes sortes
RUE PIÉTÉ
ST THYACINTHE.

Piano
Un bon piano de secon main
vendre. Bon marché.
S'adresser à ce bureau...D.

La santé de la Femme

Voilà un sujet très délicat parce que le gêne retient et empêche un grand nombre de femmes, et surtout de jeunes filles, de consulter un médecin pour les maladies qui affectent leur sexe. Cette honte est souvent la cause que ces maladies sont négligées, deviennent chroniques et parfois très lentes à guérir, sinon incurables. Mais cette gêne n'a plus sa raison d'être depuis la merveilleuse découverte de L'ELIXIR de Mad. Dr M. E. GUERTIN, car les femmes malades peuvent se soigner et se guérir elles-mêmes sans le concours de personne et garder le secret de leurs souffrances. Toutes les femmes qui ont pris ce remède disent qu'il n'y a rien d'aussi efficace pour guérir la faiblesse, pauvreté de sang, pertes blanches et les autres maladies inhérentes au sexe.

Lisez les nombreux témoignages et certificats que madame Dr M. E. Guertin reçoit tous les jours sans les solliciter sur les effets incomparables de son Elixir dans les maladies inhérentes au sexe.
En vente chez tous les pharmaciens.
à 15-3-99-a.



INSIGNES

RUBAN,
CELLULOID
et METAL
POUR
Sociétés Religieuses
et de Bienfaisance
CERCLES, AMATEURS,
ETC., ETC.,
S'adresser au
BUREAU DE "LA TRIBUNE",
ST-HYACINTHE.

A VENDRE.—Un exemplaire du Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, par l'abbé Tanguay, 7 volumes.
Adressez, Bureau de LA TRIBUNE.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 18 Juin 1898.

LEGUMES.

Pois, le minot.....	75	à	1 00
Oignons do.....			
Fèves do.....	1 25		1 50
do la terrinée.....	8		10
Patates, le minot.....	50		55
Oignons la tresse.....			
Choux.....	5		10
Céleri 2 pour.....	15		
Asperges.....			25
Laitue la pomme.....	2		3
Radis le paquet.....			1

GRAINS.

Blé le minot.....	1 25		1 35
Blé d'Inde do.....	60		70
Avoine do.....	32		35
Sarazin do.....	45		50
Orge do.....	45		50
Gaudriole do.....	40		45
Graine de Mildo.....	2 50		2 75

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes le couple...	1 50		2 25
Poules do...	55		70
Poulets do...	30		40
Pigeons do...	15		18

VIANDES.

Bœuf a lb.....	5		8
do 100 lbs.....	5 00		5 50
Lard frais la lb.....	8		10
do 100 lbs.....	6 00		7 00
do salé do.....	10 00		12 00
Mouton jeune, quart..	80		1 25
Veau do.....	75		1 00
Veau la livre.....	8		10

PRODUITS DE FERME.

Beurre frais la lb.....	18		20
do salé do.....	15		18
Cœufs frais a douz.....	11		12
Laine la lb.....	25		30
do filée do.....	65		75
Savon do.....	6		7

DIVERS.

Miel coule la lb.....	8		12
do en gâteaux.....	10		15
Sucre d'érable la lb....	8		10
Graisse do.....	9		10
Tabac en feuille do....	15		20
Pommes la mesur.....			
Foin par 100 botts.....	5 00		6 00
Paille do.....	2 00		2 50
Peaux de bœuf la lb....	7		8
do veau do.....	7		9
do mouton jeune.....	20		30
Sirof d'érable.....	80		
Cochon vivant vieux....	0 00		0 00
do jeune.....	1 50		2 00

EMILE BERTHIAUME,
Clerc du Marché.

E. F. CODERRE
PEINTRE, TAPISSIER
ET DÉCORATEUR
19 RUE ST LOUIS
ST-HYACINTHE.

Execution prompte et prix modérés.
Ouvriers de première classe et matériaux de qualité supérieure.

MAISON A VENDRE,
UNE MAISON en briques à deux logements, située coin des rues Dessalles et Renaud. Chaque logement contient 3 appartements. Grande cour, écuries, hangars à voitures etc. Conditions faciles, s'adresser à
A. DENIS,
LA TRIBUNE.

Nouveau Manuel du Précieux Sang
—OU—
'LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. C'entre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.
Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.
Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St-Hyacinthe, P. Q.
Canada

L. N. TRUDEAU
DENTISTE.
RUE MONTELORE,
porte voisine de M. C. Ledoux
ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix Modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR, par un nouveau procédé.

AVERTISSEMENT

Tandis que vous le pouvez, faites des économies pour l'avenir, en prenant des parts dans la Compagnie de Rêts et Placements de Montréal.
Parts par instalment, valeur à maturité \$100 payables 60 cts par mois. L'échéance estimée à 8 ans.
Parts payées d'avance, valeur à maturité, \$100. Payable en un seul paiement de \$50. Échéance estimée à 9 ans, avec dividende de 6 par cent payable tous les 6 mois.

On prête à termes faciles de remboursement, payables annuellement. S'adresser à St Hyacinthe à
A. DENIS,
Président.
J. N. LEMIEUX,
Secrétaire.

Boites d'Alarme

Liste des Numéros et Localités

No	Quartiers
2	2 Station des Pompes.
3	3 St Antoine et St Simon.
4	4 St Joseph et Cascades.
5	5 William et St Casimir.
6	6 Séminaire St Hyacinthe.
7	4 St Antoine et St Hyacinthe.
8	2 Dessalles et Laframboise.
9	5 Aqueduc St Hyacinthe.
12	4 Bourdages et Morison.
13	5 Girouard et Desaulniers.
14	5 Girouard et Després.
15	2 Concorde et St Louis.
16	1 Girouard, Moseley & Co
17	1 St Antoine et Concorde.
18	5 Héloïse et Desaulniers.
19	4 Claude et Bourdages.

Teinturerie
ANGLO-AMERICAINE
—DE—
MONTREAL.

VÊTEMENTS DE TOUTES SORTES, nettoyés, teints et réparés avec soin.
ROBES DE DAMES, nettoyées ou teintes sans être défaits.
PLUMES D'AUTRUCHE, frisées, réparées et teintes dans n'importe quelle couleur.
EFFETS DE MAISON, tels que Tapis de piano, Tapis de table, Rideaux, etc., etc., teints dans les couleurs les plus à la mode.

N. B.—Les effets seront envoyés à Montréal aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours.

S'adresser à
"LA TRIBUNE"

CHAUSSURES

JOS. MORIN,
No 104
Rue Cascade COIN DE LA RUE St-Denis
St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

AUSSI; Un assortiment complet
—DE—
Valises Sacs de Voyage, etc.
En Gros et en Detail.

Venez et vous serez bien servis.
JOS. MORIN,
MARCHAND DE CHAUSSURES,

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 36 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LEONIDAS PICARD & Cte
Menuisiers Entrepreneurs
INFORMENT le public qu'ils ont ouvert une BOUTIQUE de
—MENUISERIE—
RUE BOURDAGES
ST-HYACINTHE

Tout ouvrage de menuiserie, construction, réparation sera exécuté sous court délai et à des prix modérés.
LÉONIDAS PICARD & Cte.